

G/R TERRITOIRE DE KIGALI
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Kigali, le 30 mai 1956
, de

(¹) N° 1301/Sec.5

Réf. n° :

A Monsieur le Directeur du
Secrétariat Général
à LEOPOLDVILLE

Annexe
Bijlage

Objet
Voorwerp :

Distinctions
honorifiques.

Ruhengeri


5867

Monsieur le Directeur,

Me référant à votre lettre n° 914/031581
du 11.10.1956, j'ai l'honneur de vous faire tenir en
annexe les accusés de réception me remis par la Dame
(Irma GOUBLOMME) et Monsieur NAEGELS René.

Madame DESSAINT - Marchal étant actuellement
en Belgique a expédié directement l'accusé de réception
au Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce
Extérieur de Belgique.

Pour l'Administrateur de Territoire en route,
L'Agent Territorial.

AUSLOOS.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

KIGALI , le 17 octobre 1955

m
AR

(1) N° 2662/SEC.5

Réf. n° :

Annexe Bijlage

Objet Voorwerp

- Madame J. DESSEAU - MARÉCHAL
c/o Monsieur M. DESSEAU,
résident du Rwanda à KIGALI.
 - Très Reverende Dame Irma GUBLAINE
à KIGALI.

Distinctions honorifiques.

- Monsieur RADIGLS
à ALGALI.

11.000 EUR.

J'ai l'honneur de vous transmettre les pièces de chancellerie relatives à la distinction honorifique qui vous a été décernée par Arrêté Royal du 8 avril 1955.

Je vous saurais gré de me renvoyer l'accusé de réception dûment complété.

Je vous félicite vivement de cette brillante distinction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée. —

L'Administrateur de Territoire ff.,
H. B. NY.

Administrateur Territorial Assistant.

~~Mr. J. H. M.~~

- Mr. Desautel a reçu ^{Mr. M.} un
- pour Maria ?
- deux envois.

~~J. H. M.~~

NC

Gouvernement Général
SECRETARIAT GENERAL
1^{re} Section --:-- Secrétariat

Léopoldville,

Nº994 031581 11.10.55

A Monsieur l'Administrateur
du Territoire de et

à KIGALI.-

3 annexes.

OBJET : Distinctions Honorifiques.
A.R. du 8 avril 1955.
Pièces de chancellerie.

N. 371

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, en annexe, aux fins de remise aux intéressé(e)s, les pièces de chancellerie relatives aux distinctions honorifiques décernées, par arrêté royal du 8 avril 1955, aux personnes dont les noms suivent :

ORDRE DE LÉOPOLD II

P. 9.

505

Le Directeur du Secrétariat Général
M. M A Y N E